

PLAN LOCAL D'URBANISME

2015

PLU Approuvé par Délibération du Conseil Municipal le 18.09.2003
PLU Révisé par Arrêté Préfectoral le 3.10.2004
PLU Révisé par Délibération du Conseil Municipal le 14.05.2014
PLU Révisé par Délibération du Conseil Municipal le 27.08.2015

PLAN DE ZONAGE
1. Commune Entière

Echelle : 1/5000°

Observations :

Dossier 12027

MATHEY ANNIE Géomètre Expert
ZA Champ de la Vallée
03.84.76.74.33 - Fax 03.84.76.80.06

LEGENDE:

- Limite de zone
- - - Limite de secteur
- ▨ Espace bois classé
- ▩ Emplacement réservé

ZONES URBAINES:

- UA : Zone urbaine ancienne.
- UA* : secteur inondable de la zone UA.
- UB : Zone de densité moyenne.
- UBI : secteur inondable de la zone UB.
- UC : Zone d'extension récente.
- UE : Zone réservée aux activités économiques.
- UEI : secteur inondable de la zone UE.
- UL : Zone urbaine à vocation de loisir.

ZONES A URBANISER:

- AU : Zone de réserve foncière.
- 1AU : Zone d'extension à court terme.
- 1AUE : Zone d'extension réservée aux activités économiques.
- 1AUL : Zone d'extension réservée aux activités de loisirs.

ZONES AGRICOLES:

- A : Zone agricole.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES:

- N : Zone naturelle et forestière.
- Ni : secteur inondable de la zone N.
- Nb : secteur correspondant au hameau de Breurey-les-Faverney.
- NL : secteur de la zone N réservé aux activités de loisirs.

